

**PRÈS LA CHAMBRE DE LA COUR SUPRÊME
DES CHAMBRES EXTRAORDINAIRES AU SEIN DES TRIBUNAUX CAMBODGIENS**

Dépôt

Dossier n° : 002/19-09-2007-ECCC/TC

Parties déposantes : M. KHIEU Samphân

Déposé auprès de : La Chambre de la Cour Suprême, *via* M. le Greffier de la Chambre de première instance (règles 106-2 et 108-1 du Règlement intérieur)

Langue originale : Français

Date du document : 1^{er} juillet 2019

Classement

Classement suggéré par la partie déposante : Public

Classement arrêté par la Chambre : សាធារណៈ/Public

Statut du classement :

Réexamen du classement provisoire :

Nom du fonctionnaire du service des dossiers et archives :

Signature :



**Déclaration d'appel de KHIEU Samphân (002/02)
TABLE DES SOURCES**

Déposée par :

Avocats de M. KHIEU Samphân
KONG Sam Onn
Anta GUISSÉ

Assistés de
SENG Socheata
Marie CAPOTORTO
Cécile ROUBEIX
Marine BOUDJEMAA
Dounia HATTABI

Auprès de :

La Chambre de la Cour Suprême
KONG Srim
Chandra Nihal JAYASINGHE
SOM Sereyvuth
Florence Ndepele MWACHANDE-MUMBA
MONG Monichariya
Phillip RAPOZA
YA Narin

Les co-procureurs
CHEA Leang
Nicholas KOUMJIAN

Tous les avocats des parties civiles

La Défense de M. NUON Chea

TABLE DES SOURCES

I. DROIT DES CETC

- Règlement Intérieur des CETC.

II. DOCUMENTS JUDICIAIRES

1. Chambre de la Cour Suprême

- Décision relative à la demande de prorogation de délai et d'augmentation du nombre de pages autorisé pour les déclarations d'appel et les mémoires d'appel, 29 août 2014, **F3/3**.
- Décision relative à l'appel urgent interjeté par KHIEU Samphân contre le résumé du jugement prononcé le 16 novembre 2018, 13 février 2019, **E463/1/3**.
- Décision relative aux demandes de NUON Chea et de KHIEU Samphân aux fins d'extension du délai et du nombre de pages concernant leurs déclarations d'appel, 26 avril 2019, **F43** (la « Décision **F43** »).
- Décision relative à la demande de KHIEU Samphân aux fins de réexamen de la décision concernant les demandes d'extension du délai et du nombre de pages des déclarations d'appel, 7 juin 2019, **F44/1** (la « Décision **F44/1** »).

2. Chambre de première instance

- Jugement rendu à l'issue du [procès 002/02], 16 novembre 2018, **E465** (le « jugement écrit »).

3. Parties

- International Co-Prosecutor's Proposed Disclosure of Documents from Cases 003 and 004, 3 septembre 2018, **E319/71**.
- Appel urgent de KHIEU Samphân contre le jugement prononcé le 16 novembre 2018, 19 novembre 2018, **E463/1**.

- Demande de KHIEU Samphân d'annulation de la décision E463/1/3 sur son appel urgent contre le jugement du 16 novembre 2018, 20 mars 2019 (cette demande a été déposée le 20 mars 2019 à 11h52 mais n'a toujours pas été notifiée au moment de l'envoi des présentes écritures à la traduction. Elle se trouve toujours chez le greffier de la Cour suprême.).
- Demande de la Défense de KHIEU Samphân aux fins d'extension du délai d'appel et du nombre de pages de sa déclaration d'appel, 3 avril 2019, **F39/1.1** (la « Demande **F39/1.1** »).
- *NUON Chea's Urgent First Request for an Extension of Time and Page Limits for Filing his Notice of Appeal against the Trial Judgement in Case 002/02*, 3 avril 2019, **F40/1.1**.
- Demande de KHIEU Samphân de réexamen de la décision sur l'extension du délai et du nombre de pages des déclarations d'appel, 3 mai 2019, **F44**.

4. Transcriptions d'audience

- 16 novembre 2018, **E1/529.1**.

IV. AUTRE

- Rapport médical hebdomadaire de KHIEU Samphân en date du 23-05-2019, **E13/442** (strictement confidentiel).